**Motion des parents d’élèves contre la fermeture d’une classe**

**et la baisse de la DHG au collège Claude Chappe-Ida Grinspan**

Nous, parents élus FCPE au conseil d’administration du collège Claude Chappe-Ida Grinspan à Paris 19e, dénonçons la fermeture annoncée d’une division de sixième et la réduction des moyens prévus pour la rentrée scolaire 2023.

Les effectifs de CM2 des écoles du secteur sont certes en baisse, mais dans une proportion qui ne justifie en aucun cas la fermeture d’une division. D’après les estimations dont nous disposons, basées sur les données des écoles élémentaires et les constats des années passées, la cohorte de sixième pour la rentrée 2023 dépasserait les 100 élèves. La baisse est d’ailleurs conjoncturelle sur notre quartier, puisque les effectifs de CE2 sont de nouveau en hausse. Cela s’explique notamment par les travaux de l’école maternelle Fessart il y a 7 ans, qui ont conduit de nombreuses familles à inscrire leurs enfants dans d’autres établissements.

N’ouvrir que 3 sixièmes conduirait immanquablement à devoir refuser l’inscription d’enfants dans leur collège de secteur. Nous sommes en contact avec les conseils locaux des écoles concernées – Alouettes, Villette et Fessart – qui perçoivent déjà une vive inquiétude des familles. Les conseils locaux FCPE de ces 3 écoles se sont associés à notre demande d’audience adressée au rectorat lundi 30 janvier.

Le résultat prévisible de cette fermeture serait donc, d’une part, un refus d’inscription des familles, engendrant incompréhension et souffrance d’élèves envoyés on ne sait où, et d’autre part, des classes de sixième surchargées pour celles et ceux qui auraient la « chance » d’avoir une place dans notre collège.

Ce projet est d’autant plus incompréhensible que le collège a fait l’objet d’une rénovation ambitieuse, et bénéficie aujourd’hui de locaux dont la capacité d’accueil est exceptionnelle, tant en taille qu’en qualité. Quel gâchis !

C’est pourquoi nous proposons un modèle alternatif :

* Maintenir les 4 divisions de sixième pour accueillir tous les élèves sectorisés sur le collège Claude Chappe-Ida Grinspan
* Profiter de la baisse relative et transitoire des effectifs de CM2 pour alléger les classes, en assurant un effectif maximum de 28 élèves par classe
* Etudier véritablement les demandes de dérogation de familles souhaitant s’inscrire à Chappe (ces dernières années, elles étaient systématiquement refusées)
* Maintenir la dotation d’amortissement de 4 heures pour permettre, entre autres, de maintenir les demi-groupes qui bénéficient particulièrement aux élèves les plus en difficulté

Le projet de DHG entérine une logique de baisse continue des moyens dont nous voyons les effets délétères dans le décrochage des élèves les plus en difficulté. Car ce sont eux les premiers pénalisés. Dans notre établissement, l’hétérogénéité sociale et scolaire est particulièrement marquée – nous le constatons à chaque conseil de classe. L’équilibre est fragile : nous devrions tout faire pour le préserver !

Les représentants de parents d’élèves FCPE élus au conseil d’administration du collège Claude Chappe-Ida Grinspan